



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11572>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-11572**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : TERRITOIRE 34

Correspondant : MME NOULETTE Cécile

Adresse : 202 avenue du Prof. Jean-Louis Viala, B.P. 47246 34086 MONTPELLIER

Coordonnées :

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <https://herault.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de contrôle technique pour la construction d'un Complexe aquatique intercommunal à LUNEL (34)

Lieu d'exécution : 451 Avenue Louis Médard, 34400 LUNEL

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Contrôle technique pour la construction d'un complexe aquatique d'une surface de plan d'eau de 1 200 m² Enveloppe financière affectée aux travaux à titre indicatif : 15 826 000 euros HT Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

46 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Assuré en totalité par la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUNEL AGGLO

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire est obligatoirement solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 70%
- Prix des prestations : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/02/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24-002-20072-C

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRJ13 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024